LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 25 MARS 2016

SOMMAIRE

1) Peut être la solution
2) Ils cognent un gamin
3) Le futur mauvais…
4) Une bonne flambée
5) Attentat déjoué à...
6) Il n'est pas conforme au…
7) Il perd...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) L'homme clé de 2017 s'appelle Pierre Laurent

Pierre Laurent, le secréatire national du PCF © MaxPPP

par Anne-Laure Dagnet

Les verts et le PS s'arrachent le secrétaire national du PCF. En jeu, l'accès à la présidentielle pour les uns et l'élimination d'un concurrent pour les autres.

Difficile d'imaginer un accord entre le PCF et le Parti socialiste en pleine fronde contre la loi Travail. Et pourtant, les deux anciens partenaires y ont chacun intérêt. Pourquoi? Eh bien parce qu'à la gauche du PS, le Parti communiste français est certainement le seul capable d'obtenir les 500 parrainages nécessaires et surtout de mener une campagne présidentielle digne de ce nom.

"Duflot ne pourra pas y aller, elle n'aura pas les parrainages." C'est l'analyse d'un spécialiste socialiste des campagnes électorales. La verte Cécile Duflot aurait effectivement du mal à les réunir. Europe écologie-les Verts (EELV) a perdu beaucoup de conseillers généraux et régionaux au fil des scrutins.

La menace d'un candidat communiste

Dans ce contexte pourquoi Pierre Laurent n'irait-il pas lui-même? Le patron du PCF défend une primaire à gauche. "Un bon accord électoral vaut mieux qu'une primaire ratée", assène un conseiller ministériel qui a accompagné François Hollande en 2012. Lui a identifié le point faible des communistes : s'ils veulent avoir un groupe de députés et de sénateurs qui pèsent dans le débat, ils devront conclure un accord avec le PS.

Duflot en embuscade

Mais Pierre Laurent pourrait aussi succomber aux charmes des écologistes. Cécile Duflot lorgne déjà sur ses parrainages. Une alliance EELV-PCF ponctuelle, le temps de la campagne, sous une bannière commune.

C'est l'idée d'un responsable vert qui va parlementer avec le dirigeant du parti communiste. Il parie sur leur rejet commun de la politique du gouvernement pour créer une dynamique qui pourrait propulser leur candidate bien au-delà des 2,3% réalisés en 2012 par les écologistes.

par Anne-Laure Dagnet franceinfo.fr

II) Une vidéo d'un lycéen tabassé par des CRS déclenche une enquête

La vidéo d'un jeune lycéen frappé par un policier lors d'une manifestation contre la loi El Khomri a été diffusée sur internet ce 24 mars. L'IGPN a été saisie.

Une vidéo de violences policières contre un élève du lycée Henri-Bergson, dans le XIXe arrondissement de Paris, a été postée sur YouTube et largement partagée sur les réseaux sociaux ce 24 mars. On y voit un lycéen âgé de 15 ans entouré de quatre CRS. L'un d'eux lui intime de se lever en le tutoyant et en criant. Une fois debout et immobilisé par l'un des policiers, un autre lui administre un coup de poing très violent au niveau du cou ou de la tête, qui le fait tomber par terre.

Ses camarades, horrifiés, font mine de se rapprocher pour lui venir en aide, puis la vidéo est coupée. De très nombreux internautes s'indignent de ces images, et interpellent les responsables politiques sur cette violence qui leur paraît illégitime. On ne sait pas pour le moment dans quel état se trouve ce jeune lycéen, mais sur cette seconde vidéo, on le voit à terre cracher du sang :

Le 14 mars, l'ONG ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) avait remis un rapport au terme d'une enquête de dix-huit mois sur les violences policières. L'état des lieux est peu reluisant : "On glisse d'une conception où l'on maintenait à distance des manifestants à une conception où l'on vise ces manifestants. C'est flagrant avec le Flash-Ball", expliquait au Monde Aline Daillère, auteure du rapport. L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie d'une enquête suite à la diffusion de cette vidéo.

Ce 24 mars avait lieu une mobilisation des étudiants et des lycéens contre la loi El Khomri dans plusieurs villes de France. Boulevard de Port

Royal, où avait lieu une manifestation à Paris, des affrontements ont eu lieu avec les CRS.

https://youtu.be/CBuzy2-B-T4

lesinrocks.com

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Trois quarts des Français pensent que Hollande ferait un mauvais président en 2017

Par Noémie Rousseau

François Hollande lors de sa visite à l'entreprise Showroom Privé, à la Plaine-Saint-Denis, le 1 mars. Photo Albert Facelly pour Libération

C'est presque un tout sauf Hollande qui se dégage du baromètre mensuel Viavoice sur la présidentielle à venir. Juppé reste favori, même auprès des sympathisants de gauche, où aucun leadership ne se dégage clairement.

L'idée d'un François Hollande qui rempilerait pour un second mandat n'a jamais autant déplu aux Français. C'est carrément un contre-plébiscite. Selon notre baromètre mensuel Viavoice (1), ils ne sont que 10,2 % à estimer qu'il ferait un bon président pour 2017, le plus bas niveau jamais atteint. Les trois quarts pensent qu'il serait mauvais. Hollande comme Valls dégringolent de sept points en un mois.

Juppé aimé à droite… et à gauche

C'est Alain Juppé qui rafle toujours la mise. 48,2 % des Français le verraient bien à l'Elysée, un taux stable. Même à gauche, on est plus favorable au maire de Bordeaux qu'à Hollande. 52 % des sympathisants de gauche pensent que Juppé ferait un bon président en 2017, et même 62,5 % des socialistes ! Alors que seul un tiers des sympathisants de gauche ont la même opinion de l'actuel chef de l'Etat, et moins de la moitié chez les socialistes (48,2 %). A droite, Juppé est crédité de 74,8 % d'opinions favorables, 78,8 % rien que chez Les Républicains.

Hollande derrière Wauquiez, Dupont-Aignan, Mélenchon, Aubry, Royal…

Emmanuel Macron se place juste après Juppé. Près d'un Français sur trois pense qu'il ferait un bon président pour 2017, même proportion à gauche. Ceci dit, le ministre de l'économie a beaucoup plus de succès à droite. Plus de la moitié des sympathisants de droite (54,3 %) s'accorde à lui trouver des qualités certaines pour diriger le pays.

Un Français sur quatre considère que Marine Le Pen ferait une bonne présidente. Un score qui progresse de deux points et permet à la présidente du FN de rester troisième, talonnée par Nicolas Sarkozy (-1 point) et Manuel Valls (- 7 points), tous deux ex aequo à 23,8 %. Il faut faire défiler la liste des personnalités politiques jusqu'au 18e rang pour retrouver François Hollande et ses petits 10,2 %. Le président de République est derrière Wauquiez, Dupont-Aignan, Mélenchon, Aubry, Royal…

Chez les LR, Bruno Le Maire semble plaire

Sans surprise, le meilleur candidat pour représenter la droite est Alain Juppé pour un tiers des sondés, toutes tendances confondues. 35,5 % des sympathisants de droite et du centre (36 % LR) sont favorables à ce que l'ancien Premier ministre de Chirac défende leurs couleurs en 2017. Sarkozy, candidat de la droite, le scénario emballe seulement 12,3 % des Français et 23,2 % des sympathisants de droite et du centre.

Des sympathisants qui placent Bruno Le Maire troisième (12,2 % considèrent qu'il serait le meilleur candidat) et positionnent François Fillon

cinquième (7,2 %) derrière François Bayrou. La candidature de Nathalie Kosciusko-Morizet ne séduit que 2,7 % des sympathisants de droite et du centre.

Macron meilleur candidat de la gauche… aux yeux la droite

A droite, Juppé s'impose, c'est assez net. A gauche, les leaderships se fragmentent et personne ne semble s'échapper véritablement du troupeau. Le tableau est ainsi moins évident. Si Macron est le meilleur candidat de la gauche pour 18,3 % des Français, sa candidature n'est soutenue que par 3,1% des socialistes. En réalité, Macron, c'est le meilleur candidat de la gauche, aux yeux la droite. 41 % des sympathisants de droite et du centre lui font ainsi confiance pour défendre les couleurs… du camp adverse.

Après Macron, c'est Valls que les Français voient dans les habits du candidat de la gauche. Et le Premier ministre demeure le plus soutenu dans le camp socialiste, largement devant le ministre de l'économie, avec 26,4 % contre 3,1 %. Entre les deux ministres, Aubry et Hollande, dans un mouchoir de poche. 18,4 % pour elle, 18 % pour lui.

Monsieur 3 %

Mais si on prend le poul que des sympathisants de gauche, c'est Martine Aubry le meilleur porte-étendard, créditée de 17,2 % d'opinions favorables. Seulement, elle ne se hisse qu'à la troisième marche du podium quand on interroge les Français, toutes tendances confondues.

C'est toujours mieux que François Hollande, relégué à la 7e place. Les sympatisants de gauche ne sont que 3,6 % à voir d'un bon œil la proposition d'un Hollande candidat de la gauche. Un engouement si faible, qu'il est doublé par Mélenchon, Royal et Montebourg…

Sondage Viavoice pour Libération réalisé entre le 16 et le 17 mars sur un échantillon représentatif de 1002 personnes.

Noémie Rousseau

Libération

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Le fort rebond du chômage tombe à un très mauvais moment pour l'exécutif

ANALYSE - La flambée du chômage en février contredit la communication du gouvernement sur l'embellie économique. Elle mine le terrain politique, instable, de la loi El Khomri, une semaine avant une nouvelle manifestation des syndicats contestataires, prévue comme "un point d'orgue". Depuis le début du quinquennat, il n'y a jamais eu deux mois de baisses consécutives du chômage.

Le nombre de demandeurs d'emploi a atteint un nouveau record en février. (Sipa)

Toujours pas d'inversion de la courbe… La flambée du chômage en février tombe au plus mauvais moment pour le gouvernement, le jour de la présentation de la loi El Khomri au conseil des ministres – toujours contestée dans la rue et à la gauche du PS - et au milieu d'une séquence où l'exécutif comptait faire valoir les bonnes nouvelles : l'embellie de la conjoncture annoncée par l'Insee la semaine dernière et le redressement des finances publiques, qui sera mis en valeur vendredi par le duo Michel Sapin-Christian Eckert.

Depuis le début du quinquennat, le gouvernement attend que deux mois de baisse du chômage s'enchaînent… ce qui ne s'est plus produit depuis mars-avril 2011. Le repli de janvier est effacé par le fort rebond de février. Le baromètre officiel joue au yo-yo depuis six mois, la faute à "une reprise timide de l'activité économique", accuse le ministère du Travail dans un communiqué en léger porte-à-faux avec l'optimisme officiel des derniers jours sur la conjoncture.

Le Medef réclame un "état d'urgence économique"

La mauvaise nouvelle de février peut, bien sûr, être relativisée, comme tente de le faire le gouvernement dans sa communication en soulignant la quasi-stabilité du chômage si l'on intègre les demandeurs d'emploi qui travaillent à temps partiel ou en pointant la baisse tendancielle du chômage des jeunes.

Mais elle durcit encore davantage le climat politique et social, au moins jusqu'à la prochaine publication des chiffres, fin avril. Entretemps, une journée de manifestations est organisée le 31 mars par la CGT, FO, Sud etc. avec les étudiants de l'UNEF et le projet de loi El Khomri passe en commission des Affaires sociales début avril. Sitôt les chiffres publiés ce jeudi soir, le Medef a réclamé un "état d'urgence économique" fort improbable, qui n'aura existé que le temps d'un échange de tweets entre Jean-Pierre Raffarin et Manuel Valls.

MEDEF@medef
Chiffres du #chômage :
Passons à l'état d'urgence économique ! http://bit.ly/22IlmBf

La flambée des inscriptions à Pôle emploi est ainsi de nature à raviver les critiques, à droite comme à gauche, à l'encontre de la politique économique et sociale du couple exécutif qui a abattu ses dernières cartes. Le plan pour l'emploi présenté mi-janvier par François Hollande commence à peine à entrer en vigueur, l'Etat entamant tout juste la signature de conventions avec les régions pour la formation des chômeurs.

Nicolas Prissette - leJDD.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Argenteuil: un projet d'attentat en France déjoué avec l'interpellation d'un homme

Un périmètre de sécurité a été établi à Argenteuil. - Capture BFMTV

Des perquisitions sont en cours jeudi soir dans les rues d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, dans le cadre d'une opération antiterroriste, a appris BFMTV, confirmant une information du Parisien. Un périmètre de sécurité a été établi dans cette commune du Val-d'Oise.

Un immeuble d'habitation a été évacué de ses occupants en fin de journée et les services de déminage sont en train d'intervenir à proximité du boulevard du général Delambre, à Argenteuil. Les agents de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) devront ensuite perquisitionner l'appartement visé, le parking mais aussi les parties communes.

Projet d'attentat à un stade avancé

"Cette opération fait suite à une interpellation importante effectuée ce matin", a précisé Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, qui s'est exprimé vers 22h30. Cette arrestation a permis, selon place Beauvau, "de mettre en échec un projet d'attentat en France conduit à un stade avancé". Pour autant, Bernard Cazeneuve a indiqué qu'aucun "élément tangible ne lie ce projet aux attentats de Paris et de Bruxelles".

L'homme arrêté est de nationalité française. Il est suspecté d'être "impliqué à un haut niveau dans ce projet". "Il évoluait au sein d'un réseau terroriste qui projetait de frapper notre pays", a également précisé le ministre. Selon les informations de BFMTV, le suspect était recherché en France depuis 2015 et il avait été condamné à l'étranger dans une affaire de filière d'acheminement de candidats au jihad vers la Syrie. Il est considéré être une tête de réseau.
Si cette enquête est menée sous l'autorité d'un

juge d'instruction du pôle antiterroriste de Paris, les investigations, qui durent depuis "plusieurs semaines", ont "mobilisé d'importants moyens de surveillance physique et technique, ainsi qu'une coopération étroite et constante entre services européens", à indiqué le ministre.

Par J.C.

VI) Projet de loi Travail, tout n'est pas conforme au droit du travail européen

Daniel Roucous

Le droit du travail européen s'impose au droit français... y compris quand il est plus favorable aux salariés!

Certaines mesures prévues par le projet de loi El Khomri ne sont pas en conformité avec le droit européen… plus favorable aux salariés !

Le syndicat CGT a constaté que le projet de loi Travail dit El Khomri n'est pas en conformité avec le droit européen et avec la Constitution, plus favorables aux salariés. Il a donc décidé de saisir la Cour de justice européenne s'il n'est pas modifié en conséquence.

Le litige en question porte sur :

- les contrats aidés (contrats d'insertion, senior, d'apprentissage etc.) qui permettent deux avantages aux entreprises, obtenir des aides de l'état et exclure les salariés ainsi embauchés du décompte des effectifs pendant la durée du versement de l'aide financière (article L1111-3 du code du travail). C'est contraire au droit européen comme le rappelle l'arrêt n° C-176/12 du 15 janvier 2014 de la Cour de justice européenne comme vous pouvez le lire ici http://curia.europa.eu

Ca permet aux entreprises de rester en dessous du seuil d'effectifs nécessaires pour mettre en place des IRP (institutions représentatives du personnel) – comité d'entreprise, délégués du personnel, CHSCT etc. Ca laisse donc pleine liberté aux patrons de proposer des accords maison, éventuellement par référendum.

Rappelons que le projet de loi Travail prévoit que les accords d'entreprise priment sur les conventions collectives, les accords collectifs et le code du travail, mais aussi sur les contrats de travail.

- les périodes d'arrêt maladie (congés maladie) qui sont considérés par le droit français comme des périodes de « repos ». Conséquence : un salarié en congé maladie ou parental d'éducation ne peut ni continuer à acquérir des congés payés ni bénéficier de congés payés dès son retour au travail. De même un salarié qui tombe malade pendant les congés payés n'est pas considéré comme en arrêt maladie mais en congés et donc perd des jours de congés payés.

C'est contraire à l'article 7 de la directive européenne 2003/88/CE du 4 novembre 2003 sur l'aménagement du temps de travail consultable ici http://eur-lex.europa.eu

Cet article 7 doit être interprété, selon la Cour de justice européenne (arrêt C78-11du 21 juin 2012) « en ce sens qu'il s'oppose à des dispositions nationales prévoyant qu'un salarié, en incapacité de travail, survenue durant la période de congé annuel payé, n'a pas le droit de bénéficier ultérieurement dudit congé annuel coïncidant avec la période d'incapacité de travail »

Cet arrêt est consultable ici http://curia.europa.eu

- les ruptures de contrat (licenciement) pour cause de faute lourde qui priveraient le salarié de son droit à indemnité de congés payés. Or le Conseil constitutionnel a jugé cette mesure, prévue dans le projet de loi Travail, contraire à la Constitution.

Cette déclaration d'inconstitutionnalité peut donc être invoquée devant les tribunaux, depuis le 2 mars 2016. Il s'agit de la décision n° 2015-523 QPC du Conseil constitutionnel consultable ici http://www.conseil-constitutionnel.fr

Le projet de loi Travail doit être examiné en commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale à partir du 5 avril puis au Parlement fin avril début mai. Il est encore temps de le mettre en conformité avec le droit européen plus favorable et prioritaire.

l'Humanité.fr

VII) Loi travail : "Le gouvernement lâche le cœur de son électorat"

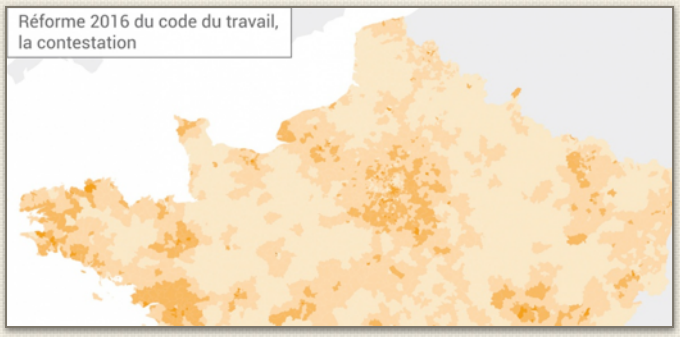

Les opposants au projet de Loi El Khomri sont les classes moyennes éduquées qui votent ordinairement PS, d'après les démographes Emmanuel Todd et Hervé Le Bras, le géographe Christophe Guilluy et l'historien Michel Pigenet. A ces spécialistes, "l'Obs" a soumis la carte du million de signataires de la pétition anti-Loi travail. Le résultat est saisissant.

L'Obs

Le 12 mars dernier, sur les antennes d'Europe 1, le directeur de l'Institut Montaigne Laurent Bigorgne donnait sa vision de la mobilisation contre le projet de réforme du code du travail mené par Myriam El Khomri : "Aujourd'hui, ceux qui bloquent la réforme du marché du travail, ce sont les jeunes privilégiés, favorisés, qui vont empêcher que l'on réforme le marché du travail de ceux qui n'ont pas de job." L'image est véhiculée de toutes parts depuis le début des protestations, plus encore après les premières manifestations, les 9 et 17 mars : seule une jeunesse conservatrice s'opposerait à la réforme, envers qui il faudrait faire preuve de "pédagogie", comme le répète sans relâche sur les plateaux de télévision et dans les studios radio la ministre du Travail.

Mais les adversaires du projet de loi, présenté ce jeudi en Conseil des ministres avant étude par le Parlement, ne se résument pas aux visages de William Martinet, président de l'Unef, et de Benjamin Lucas, président des jeunes socialistes frondeurs, ou aux adolescents interviewés lors des blocus de lycées. Les signataires de la pétition "Loi travail : non, merci", lancée il y a un mois par Caroline de Haas, donnent un aperçu plus précis de la contestation à laquelle fait face le gouvernement.

"Les classes moyennes sont le moteur de la mobilisation"

Les codes postaux renseignés par le million de signataires sur change.org, plus nombreux que les manifestants qui ont défilé dans la rue, ont permis de créer une carte de la densité de signatures pour mille habitants. La comparaison avec différentes caractéristiques de la population française par unité territoriale (niveau éducatif, salaire, PIB/habitant, vote, etc.) permet de définir les opposants au projet de loi.

L'historien et démographe Emmanuel Todd y voit une corrélation avec le niveau éducatif, plus particulièrement avec la carte des titulaires du baccalauréat général en 1970 et 1995, propre à cerner la classe moyenne éduquée.
"On voit très clairement qu'il y a une forte densité de signatures dans toutes les grandes villes universitaires. On y voit le sous-développement éducatif du Nord et du bassin parisien. Le gouvernement affronte donc la partie la plus éduquée de la population, qui commence à souffrir de la situation et n'accepte pas la dégradation de ses conditions de vie. Finalement, la mobilisation ne concerne pas que les jeunes. Ce qui me paraît clair, c'est que les classes moyennes sont le moteur de la mobilisation et entraînent le reste."

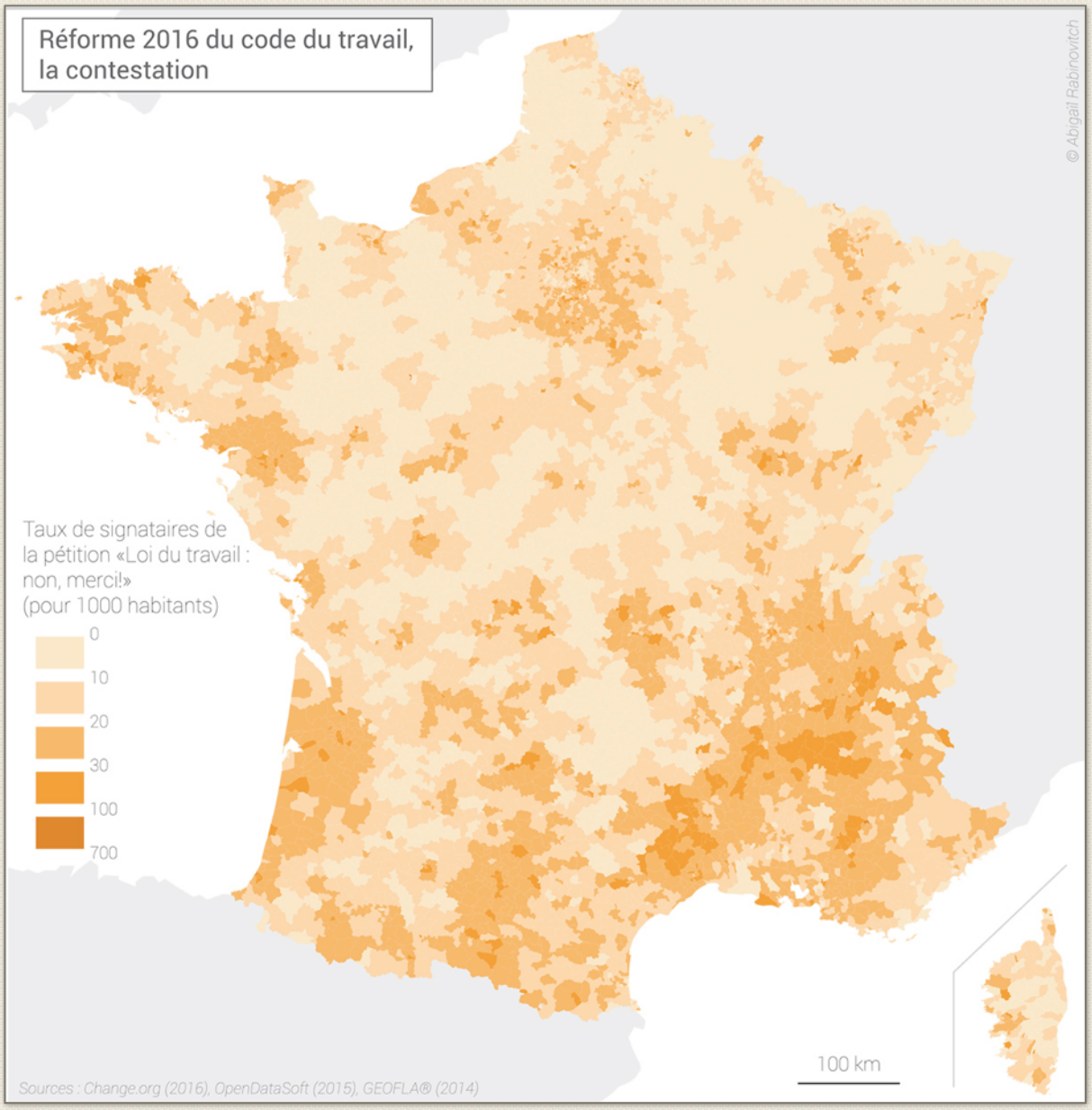

Carte : Abigail Rabinovitch - Sources : Change.org (2016), OpenDataSoft (2015), GEOFLA (2014)

Le démographe Hervé Le Bras, coauteur du "Mystère français" en 2013 avec Todd (1), confirme l'analyse de son collègue. Il ajoute que cette carte concorde également avec celle de la répartition des cadres et des professions intermédiaires sur le territoire. Autrement dit, "une clientèle de gauche qui a les caractéristiques de la classe moyenne". Une clientèle de gauche ? Le projet de loi Travail serait donc en train de saper avant tout le propre électorat de François Hollande, celui du Parti socialiste.

Le géographe Christophe Guilluy, auteur de "La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires" en 2014 (2), travaille notamment sur la fracture idéologique entre les élites politiques et les populations modestes. Son analyse de la carte des signataires de la pétition rejoint largement celle d'Emmanuel Todd sur la caractérisation des opposants :
"J'y vois une vraie carte des catégories supérieures diplômées. C'est un mouvement classique de gauche, avec les militants syndicaux, la fonction publique et les diplômés des grandes villes, soit les catégories à la base de l'électorat des partis de gauche, Parti socialiste compris. Il y a un rejet de la loi et du gouvernement par une partie de la gauche, la gauche militante. C'est une révolte du PS jusqu'au Front de Gauche. »

Mouvement "petit bourgeois"

Pour Guilluy, on retrouve un phénomène constaté dans les récents mouvements sociaux : leur appropriation par la classe moyenne éduquée. "Depuis quelques années, il y a une gentrification de la manifestation. Les grands mouvements sociaux sont initiés et portés par la petite bourgeoisie. Quand il y a de grands mouvements de manifestation, ils se concentrent dans les grandes villes, où on retrouve mécaniquement les catégories éduquées compte tenu de la sociologie des grandes villes. C'était vrai pour Charlie, c'était vrai pour la Manif' pour tous, ça reste vrai pour la

loi El Khomri."

Manifestation à Paris, le 17 mars, contre la loi travail (AFP)

Les classes moyennes auraient donc accaparé les dynamiques de luttes sociales. Les bassins de populations modestes, ce que Guilluy appelle "la France périphérique", montrent un déficit de signatures des catégories populaires.
"Toutes les grandes mobilisations de ces dernières années sont marquées par la bourgeoisie. Ce ne serait pas grave s'il y avait une connexion avec les populations pauvres. Mais il n'y a plus cette connexion. Les classes populaires ne se sentent plus concernées par ce qu'elles voient dans les médias. La désaffiliation est sociale et culturelle, et donc politique."

Michel Pigenet, historien spécialiste des mouvements sociaux, nuance cette mutation. "Il est vrai que depuis trente ans, et l'arrivée de la gauche au pouvoir, on note une déconnexion des classes populaires en lien avec la crise du politique. S'est développée une méfiance sociale et culturelle à l'égard de la politique instituée. Mais contrairement à ce qu'affirme Guilluy, les classes populaires ne sont pas toujours déconnectées. Regardez le mouvement des Bonnets rouges bretons. C'était une manifestation d'inspiration patronale qui a entraîné des classes populaires." Le sentiment de trahison l'emporte néanmoins souvent, expliquant le lien distendu des populations modestes à la chose politique. Depuis quatre ans, le mandat de François Hollande accentue cette fracture par un programme politique très éloigné de ses promesses de campagne.

"Les électeurs du FN absents de la pétition"

Michel Pigenet poursuit la mise en perspective historique : "Il faut bien voir que la Loi Travail est une étape importante d'un processus de longue dégradation de la condition et des droits salariaux. Avant le tournant des années 1980, il y avait des mobilisations populaires car la politique se proposait de 'changer la vie', d'apporter des solutions concrètes pour le quotidien", explique ce professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne. "A ce moment, deux facteurs interviennent de façon convergente : la crise économique et le chômage qui va avec, et l'arrivée au pouvoir de la gauche qui ne change pas la vie. Là se situe la vraie crise : la gauche de gouvernement déclare soudain que la politique ne peut pas tout faire, ce qui brise le pacte sociopolitique, c'est-à-dire le fondement républicain."

D'où l'essor du vote Front national depuis trente ans, une dynamique que retrouve Christophe Guilluy dans la carte des signataires de la pétition. "La non-mobilisation se recoupe avec l'électorat frontiste, analyse le géographe. La carte du FN est calée sur les zones rurales et les villes moyennes, soit la France périphérique, où il y a une surreprésentation d'employés, d'ouvriers et de chômeurs. C'est bien le paradoxe de cette mobilisation : ce sont les victimes de la mondialisation et les personnes les plus éloignées de l'emploi qui sont les moins mobilisées. On observe la même chose pour les banlieues."

Michel Pigenet remonte aux racines de la captation progressive de l'électorat populaire par le parti frontiste : "Aujourd'hui, le FN apparaît parfois comme le seul à affirmer 'si le politique veut, il peut'. Il a su prospérer sur les renoncements de la gauche institutionnelle. Les classes populaires ont beaucoup de mal à se reconnaître dans une telle classe politique, la plus grande hostilité se manifeste en leur sein. Les classes moyennes salariées y parviennent davantage, elles jouent encore le jeu, mais là aussi des fissures apparaissent. »

"L'Histoire retrouve son lit normal"

Le lien est-il possible entre catégories populaires et classes moyennes ? C'est là que les avis divergent. Scepticisme du géographe Christophe Guilluy : "Dans ce type de mouvement, il y a toujours l'espoir d'une connexion avec les classes populaires. Mais il s'agit surtout d'une contestation interne à la gauche, je n'y vois pas de dynamique révolutionnaire." Michel Pigenet, lui, n'exclue pas une possible amplification du mouvement... par la jeunesse : "Beaucoup des jeunes actuels ont des parents peu diplômés, sont issus de milieux plus populaires que leurs prédécesseurs des années 1960 et sont, à ce titre,

représentatifs de la population française dans toute sa diversité. On est dans une dynamique de mobilisation dont nul, à ce stade, ne peut prédire la suite. Mais est-il absurde d'imaginer que la jonction entre les classes moyennes salariées et les classes populaires puisse s'opérer via ces jeunes, qui se mobilisent dans les lycées et les facultés, et qui discutent aussi avec leurs familles ?"

Emmanuel Todd voit au contraire dans la forte densité de signatures de la pétition au Havre et à Cherbourg, deux villes ayant un taux de diplômés du supérieur inférieur à ceux des grandes agglomérations, les prémices d'une extension du mouvement : "Les classes pauvres sont moins mobilisées, mais ça ne veut pas pour autant dire qu'elles approuvent les mesures. C'est plus dangereux que ce que le gouvernement pense." Et de rebondir sur le thème de son dernier livre en date, "Qui est Charlie ?"(3), ouvrage qui a créé la polémique au printemps 2015 : "Je ne vois pas dans ce mouvement ce que je voyais ces dernières années. Il y a un retour à la France normale, ce qui est très important et rassurant. C'est un retour des luttes sociales après le délire religieux. On est dans l'après-Charlie et sa détermination religieuse latente. Le gouvernement a essayé de régner dans l'idéologie, la fracture avec l'islam, la laïcité. Mais cette mobilisation, ajoutée à celle des agriculteurs, prouve bien qu'on en est sorti, que l'Histoire retrouve son lit normal."

Aymeric Misandeau et Olivier Philippe-Viela

(1) "Le mystère français", Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, Seuil, 2013.

(2) "La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires", Christophe Guilluy, Flammarion, 2014.

(3) "Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise

nouvelobs.com

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU